



Syndicat des Médecins de l'Allier Concernés par la Retraite

13.01.2018

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

6 décembre 2017

120 avenue Thermale 03200 VICHY

Etaient présents les Docteurs

AUROUX Jean-Louis, Bartholin Pierre, CARTAILLER Nicole, CONSTANT Jean-Pierre, CUILIER Jean, HOUSSAIS Alain, JENOUDÉ Michèle, LAGET Jean, LATHOUD François PATOUILARD Simone, SERVET Michel, VILATTE Alain.

Mesdames DESRICHARD Michèle, FRADIN Liliane, GRAS Jacqueline.

TOKARSKI Paulette Secrétaire bénévole.

13 pouvoirs

Le Président Houssais déclare la séance ouverte à 15 heures 30

1) IN MEMORIAM.

Le Président demande une minute de silence pour les confrères disparus depuis l'Assemblée générale précédente :

Drs Pierre BERNARD-GRIFFITHS, Marc-Pierre BURNOT, Jacques DUPUIS, Fabienne DUMOULIN, Jacques FERRARI, Anne-Marie MOUSSARD, Georges NEYRIAL, Michèle PLAS, Jacques-Hubert PRADON VALLANCY.

2) RAPPORT MORAL : Dr Houssais

Contrairement aux deux années précédentes, l'année 2017 aura été marquée par un calme relatif pour les médecins retraités à l'exception toutefois du plan de financement 2018 de la Sécurité Sociale qui prévoit une augmentation de 1,7 % de la CSG pour une retraite mensuelle supérieure à 1 200 € pour une personne seule et 1 800 pour un couple.

Retoquée par le Sénat, cette disposition a été définitivement adoptée par vote à l'Assemblée nationale au sein de laquelle la majorité gouvernementale a simplement joué son rôle.

Négligeable pour certains, moins pour d'autres, la déduction fiscale de cette hausse de la CSG n'aurait pu être obtenue sans la mobilisation des instances représentatives des retraités.

A noter également qu'en 2018, pour la première fois depuis trois ans, la pension de la CARMF sera versée à la fin de chaque mois, soit un total de 12 mensualités pour 2018, au lieu des 13 mensualités versées ces trois dernières années.

Les retraites de base ont augmenté de 0,8 % en octobre 2017. En 2018, la même augmentation prévue en octobre est déjà repoussée à janvier 2019.

Enfin, en dernier lieu, la refonte complète du régime des retraites n'a pour le moment, aucun calendrier précis.

Telles sont les nouveautés 2017, ce qui laisse à votre serviteur, une bien courte intervention.

Il apparaît cependant de plus en plus évident que plus le temps passe, plus les retraités ont intérêt à se regrouper faute de quoi à l'avenir, ils n'auront aucun moyen de faire changer la donne.

Au niveau régional, le rapprochement souhaité par moi même lors de l'assemblée générale de 2016 n'a pas pu être réalisé en 2017. Espérons que 2018 en verra les prémices.

3) RAPPORT D'ACTIVITÉ : Dr Auroux

a. Conseil d'administration du 2 février 2017

- . Approbation du Compte rendu de l'AG du 24 novembre 2016.
- . Réunion conviviale fixée au 18 mai 2017 au restaurant des Tureaux à Montaigu le Blin.
- . Appel de cotisation 2017 : l'appel sera adressé dans les prochains jours à tous les médecins de notre fichier (*adhérents et non adhérents*)
- . Date du prochain CA : la date sera fixée le jour du repas convivial.
- . Questions diverses : accord de principe pour couverture assurantielle des membres du Conseil d'administration.

b. Conseil d'administration du 2 novembre 2017

- . Approbation à l'unanimité du CR du Ca du 02-02-2017.
- . Actualités sur les retraites : circulaire d'octobre 2017 : augmentation de 1,7 % du taux de la CSG applicable au montant des retraites supérieur de 1 200 € pour une personne et 1 800 € pour un couple. Sans action syndicale, la déduction fiscale de la CSG n'aurait pu être obtenue.
- . Lettre de la CARMF : objet élections 2018. Les élections de 2018 sont soumises à une modification des statuts de la CARMF votée à l'AG, mais soumise à l'approbation de la tutelle.
- . Préparation de l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 6 décembre 2017 avec à l'ordre du jour : in memoriam (Dr Houssais) Rapport moral (Dr Houssais) rapport d'activité (Dr Auroux) rapport financier (Dr Vilatte). Questions diverses.
- . Elections 2017 : conformément à l'article 9 de ses statuts : appel de candidature pour renouvellement des membres du conseil d'administration du SMACR suivi d'un vote pour désigner les membres du Bureau.
- . Questions diverses : la prochaine date du CA sera fixée après l'élections du nouveau bureau.

4) RAPPORT FINANCIER Dr Vilatte

Nombre de cotisations enregistrées en 2017 : 72

Les recettes : 2 420 €

Compte épargne 4 065,48 €

Compte courant 873,38 €

Les dépenses

Affranchissement 300 €

Fournitures ; 63 €

SNMCR : 420 €

Fonctionnement : 780 €

Site internet : 376 €

Assurances membres du bureau ; 233 €

Quitus sur le rapport financier voté à l'unanimité.

La cotisation 2018 est maintenue à 40 € pour les médecins et 20 € pour les conjoints survivants, malgré un solde négatif pour l'année 2017.

5 QUESTIONS DIVERSES : le Dr Vilatte précise qu'il y aura un bonus pour les médecins libéraux qui ne prendraient pas leur retraite en 65 et 70 ans.

6) RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CA

Se représentent : Drs Auroux, Constant, Houssais, Jenoudet, Lathoud, Vilatte. Mesdames Desrichard et Fradin.

Ne se représente pas : Dr Souteyrand.

Candidatures nouvelles : Dr Nicole Cartailier. Mme Ghilaine Olifirenkoff.

Les dix candidatures sont soumises au vote de l'Assemblée générale

Contre : 0

Pour : 28 dont 13 pouvoirs

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 16 heures 30

Le secrétaire
Dr Jean-Louis Auroux



**Syndicat des Médecins de l'Allier
Concernés par la Retraite**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 DECEMBRE 2017

17 heures

au siège du SMACR 120 avenue Thermale à Vichy

COMPTE RENDU

Etaient présents :

Drs Auroux, Cartailier, Constant, Lathoud, Houssais, Jenoudet, Vilatte.

Mmes Desrichard, Fradin.

Excusée : Mme Olifirenkoff.

Le Dr Lathoud, président par intérim ouvre la séance à 17 heures et procède aux élections du Bureau :

SONT ELUS :

Président :	Dr Alain HOUSSAIS	Abstention 1	Contre 0	Pour 8
Vice Président :	Dr François LATHOUD	Abstention 1	Contre 0	Pour 8
Secrétaire :	Dr Jean-Louis AUROUX	Abstention 1	Contre 0	Pour 8
Trésorier :	Dr Alain VILATTE	Abstention 1	Contre 0	Pour 8

Membres du Conseil d'administration :

Docteurs :

Nicole CARTAILLER, Jean-Pierre CONSTANT, Michèle JENOUDET

Mesdames

Michèle DESRICHARD, Liliane FRADIN, Ghilaine OLIFIRENKOFF

La date du prochain Conseil d'administration est fixée au **jeudi 22 février 2018** à 14 heures 30 au domicile du Dr Lathoud.

L'ordre du jour étant été traité lors du précédent CA le président lève la séance à 17 heures 45

Le Président : Dr Houssais

Le secrétaire : Dr Auroux